Finestra

NEOLCA: LATIN, GREC ET PLURILINGUISME

Gemäss den Thesen 11 und 13 der *Déclaration de la CIIP relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande du 30 janvier 2003* sollen Latein und Griechisch zur Bildung zur Mehrsprachigkeit beitragen. Wie das möglich ist zeigt dieser Artikel an Hand eines Neuenburger Schulfaches, NEoLCA, und seines gleichnamigen Unterrichtswerkes. Dieses bietet in der Tat verschiedene linguistische Aufgaben sowohl in der Schulsprache wie auch in Fremdsprachen, die in der Schule gelernt werden oder durch Schüler, die sie sprechen, im Klassenzimmer anwesend sind.

Antje-Marianne Kolde | HEP Vaud

Antje-Marianne Kolde est professeure de didactique de latin et de grec à la HEP Vaud.

1. Contexte: l'origine du cours NEoLCA

Le 30 janvier 2003, le président de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, Thierry Béguin, et le secrétaire général, Jean-Marie Boillat, ont cosigné à Neuchâtel la *Déclaration de la CIIP relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande du 30 janvier 2003*. Parmi les Thèses en vue de la mise en œuvre de la politique romande en matière d'enseignement des langues qu'on y trouve figurent celles-ci:

> 11. Les apprentissages des différentes langues sont construits dans leur complémentarité et dans leurs interactions possibles. Dans cet esprit, l'apprentissage de l'allemand, en tant que première langue étrangère, est également pensé en tant que préparation à l'apprentissage d'autres langues, par exemple, par la mise en place de stratégies et de techniques d'apprentissage. L'apprentissage de l'anglais, pour sa part, doit s'appuyer sur les apprentissages déjà réalisés par les élèves en allemand. Les langues anciennes de même que les langues de la migration sont également envisagées dans leurs apports aux autres apprentissages. [...]
> 13. Les moyens d'enseignement intègrent des éléments permettant d'établir des ponts avec les autres langues et d'instaurer des bases de didactique intégrée. [...].

Ces thèses, le Plan d'Études Romand (PER), introduit dans tous les cantons romands entre 2011 et 2014, les applique dans le domaine *Langues*, un des cinq domaines disciplinaires à participer au projet global de la formation de l'élève, comme l'expliquent les *Intentions*, détaillées dans les *Commentaires généraux* dudit domaine: «Le domaine *Langues* implique une réflexion sur les langues (*français, allemand, anglais*...), invitant l'élève à mieux comprendre le fonctionnement des langues étudiées – en particulier pour le français dont l'élève doit progressivement maîtriser les règles –, entre autres en les comparant, dans le cadre d'une didactique intégrée des langues» (http://www.plandetudes.ch/web/guest/1/cg/).
Les langues explicitement évoquées dans cette partie portant sur l'ensemble de l'école

1 Pour le calendrier : http://www.ciip.ch/Plans-detudes-romands/Plan-detudes-romand-scolarite-obligatoire-PER/Plan-detudes-romand-PER

obligatoire sont le français, l'allemand et l'anglais. Les langues anciennes et les langues de la migration, quant à elles, apparaissent plus loin dans les *Commentaires généraux*, quand il est question de la structure du domaine: «Le latin, commun à six cantons romands, est décliné dans la partie *Spécificités cantonales*. Il est organisé et décrit de la même manière que les disciplines faisant partie du domaine *Langues*. De nombreux liens avec les autres langues et avec les domaines et disciplines touchant aux différents aspects des cultures et civilisations antiques y sont mentionnés. Les langues d'origine des élèves allophones participent elles aussi, à leur manière, au domaine: d'une part lorsqu'elles font l'objet d'un enseignement dans le cadre de cours de langues et cultures d'origine (LCO), d'autre part, implicitement, en ce qu'elles doivent être reconnues par l'enseignant comme des connaissances positives apportées par les élèves concernés, quand bien même elles ne sont pas systématiquement développées, ni même abordées, par un enseignement.» (http://www.plandetudes.ch/web/guest/l/cg/) Bien que mentionnées par le PER, les langues anciennes et les langues de la migration (ou langues et cultures d'origines) n'y tiennent, on le voit, qu'une place secondaire.

En ce qui concerne les langues anciennes, il en va un peu autrement dans le canton de Neuchâtel : elles s'y trouvent en effet au centre de la discipline scolaire NEoLCA qui, appuyée sur un moyen d'enseignement dédié, se propose notamment de faire réfléchir les élèves sur les ponts entre les diverses langues de leur entourage dans une perspective de didactique intégrée des langues.

Après une présentation de la discipline NEoLCA et de son moyen d'enseignement homonyme, axée sur la contribution de l'enseignement/apprentissage des langues anciennes à celui des autres langues et illustrée par divers exemples, j'en viendrai, dans la dernière partie, aux implications que les connaissances et activités proposées par cette discipline devraient avoir sur les apprentissages linguistiques des élèves.

2. NEoLCA – la discipline scolaire et son moyen d'enseignement

NEoLCA constitue la suite de la discipline LCA, *Langues et Cultures de l'Antiquité*, créée dans le canton de Neuchâtel en 2001, sous l'impulsion du même Thierry Béguin, alors Conseiller d'État chargé du Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, qui a cosigné la *Déclaration* citée en ouverture de l'introduction.

> Ce cours, qui a[vait] remplacé les cours de latin de la section classique prégymnasiale (5 périodes hebdomadaires pendant quatre ans), était dispensé à tous les élèves de la section de maturités pendant deux ans à raison de 3 périodes hebdomadaires en 9e année et de 2 périodes hebdomadaires en 10e année. Il avait pour objectifs «d'initier les élèves à différents aspects des civilisations de l'Antiquité (en particulier gréco-romaine), de leur transmettre 'des' rudiments de langue latine […], de leur faciliter l'apprentissage du français en complémentarité culturelle et linguistique avec les langues anciennes. […] L'originalité du concept LCA résid[ait] dans son approche globale de l'Antiquité, avec des proportions accordées à la langue à raison de 40%, et de 60% pour les domaines culturels'» En ce qui concerne la langue, le plan d'études insistait sur le fait qu'il « s'agi[ssai]t plutôt d'une sensibilisation que d'un apprentissage systématique.» (Plan d'études neuchâtelois du secondaire I, version 2006, p. 143-144). (Fidanza & Kolde, 2018: 6.)

En 2015, dans le cadre de la rénovation du cycle 3, la dotation du cours LCA et le public-cible ont changé : en 9e, la dotation horaire est passée de 3 périodes à 1 et en 10e, de 2 périodes à 1. En ce qui concerne le public-cible, le cours de 9e année s'adresse désormais à tous les élèves, en classes hétérogènes, et en 10e année, aux élèves qui ont un niveau 2 en français, composant, du coup, un public un peu plus homogène. À la suite de ces changements structurels, le nom du cours a également changé, de LCA en NEoLCA, NEo faisant référence à «nouveau» et NE à Neuchâtel. (Fidanza & Kolde, 2018: 7).

2.1. Les objectifs

Le contenu a également été redéfini ; voici les visées générales :

a) sensibiliser les élèves aux mondes grec et latin en les plaçant au centre d'une approche leur permettant de comprendre un certain nombre de faits culturels et linguistiques actuels en remontant à leurs origines antiques;

b) faire réfléchir les élèves sur la permanence et les transformations de faits culturels et linguistiques ainsi que sur leur émergence, et cela en leur fournissant les éléments nécessaires;

En 9e année, après une introduction qui traite de l'origine latine du français et explique pourquoi on parle français en Suisse romande, on aborde quatre thématiques quotidiennes sous diverses perspectives permettant de fréquents allers-retours entre aujourd'hui et l'Antiquité.

2 Les six cantons sont : Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Jura, Berne francophone ; en Valais, l'enseignement du latin débute la première année du gymnase.

c) amener les élèves à réfléchir sur l'émergence de nouveaux faits culturels et linguistiques en tenant compte des contextes historique, linguistique et culturel. (Fidanza & Kolde, 2018, p. 7.)

Les éléments qui me semblent particulièrement importants, dans la perspective d'une contribution au plurilinguisme, sont les suivants :

comprendre des faits linguistiques actuels en remontant à leurs origines antiques,

faire réfléchir sur la permanence, les transformations et l'émergence de faits linguistiques, en tenant compte des contextes historique, linguistique et culturel.

2.2. Comment ces objectifs se traduisent-ils concrètement ?

En 9e année, après une introduction qui traite de l'origine latine du français et explique pourquoi on parle français en Suisse romande, on aborde quatre thématiques quotidiennes sous diverses perspectives permettant de fréquents allers-retours entre aujourd'hui et l'Antiquité. Le manuel accorde une attention particulière aux mots actuels et antiques et à leur évolution, filiation, dérivation. Les quatre grandes thématiques sont les suivantes : le système d'appellation, les dieux gréco-romains, la présence de l'écrit, la mesure du temps. Ces quatre thématiques permettent d'aborder des thématiques secondaires qui leur sont étroitement liées (alphabet latin, alphabet grec, Pompéi, système verbal). Dans chaque séquence, plusieurs activités se concentrent sur les aspects linguistiques, aussi bien du français, langue de scolarisation (fig. 1 et 2), que d'autres langues apprises à l'école ou présentes à l'école par des élèves qui les parlent (fig. 3).

FIGURE 1

Excercice 6

Pour le tableau ci-dessous :

- Retrouver les noms des divinités qui se cachent derrière les mots dans la colonne du milieu. Attention : il peut s'agir aussi bien de noms grecs que de noms latins (francisés).
- Trouver une définition simple.
- Expliciter le lien entre la divinité et le sens du mot.

	Divinités	Nom et adjectif	Définition
1.		jovial	
2.		céréale	
3.		volcan	
4.		bachique	

Fig. 1, NEoLCA 9e, p. 82.
Cet exercice provient de la séquence β, consacrée à la découverte de l'alphabet grec, et de la rubrique intitulée «Les dieux sont parmi nous». Après la présentation de douze dieux du panthéon gréco-romain à travers des textes antiques donnés en traduction, il s'agit ici de relier un terme français au nom de la divinité gréco-romaine dont il est issu.

FIGURE 2

Exercice 2

L'élément -gramme permet de former de nombreux mots ; il adopte divers sens très proches : « signe, graphie, lettre, dessin, écriture ».

a) Lire les définitions données dans le tableau ci-dessous.

b) Choisir dans le schéma ci-dessous l'élément qui convient et le placer devant -gramme.

c) Noter le mot ainsi formé dans la colonne droite du tableau.

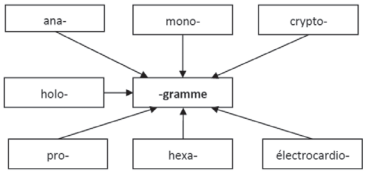

Indices

mono- : un seul ;	hexa- : six ;
pro- : devant, avant ;	crypto- : caché ;
ana- : de bas en haut, d'avant en arrière ;	holo- : entier.

Définitions	Mots
Mélange des lettres d'un mot pour former un autre mot (par exemple : MARIE – AIMER).	

Fig. 2, NEoLCA 9e, p. 116.
Cet exercice provient de la séquence γ, traitant de la présence de l'écrit, et de la rubrique intitulée «Mots composés à partir d'éléments grecs». Il est précédé d'un autre exercice qui permet à l'élève de découvrir la composition des mots.

Fig. 3, NEoLCA 9e, p. 173.
Cet exercice provient de la séquence δ, consacrée à la présence de l'écrit, et de la rubrique intitulée «Enrichissement du français». L'exercice porte d'abord sur le mécanisme et le sens de préfixes en français, puis dans d'autres langues – après l'allemand, il sera question de

FIGURE 3

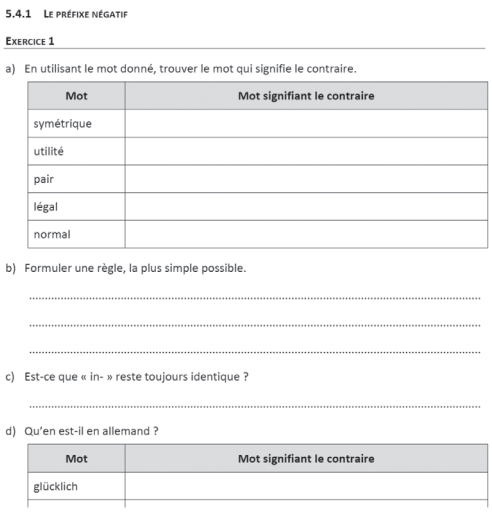

5.4.1 Le préfixe négatif

Exercice 1

a) En utilisant le mot donné, trouver le mot qui signifie le contraire.

Mot	Mot signifiant le contraire
symétrique	
utilité	
pair	
légal	
normal	

b) Formuler une règle, la plus simple possible.

.....

.....

.....

c) Est-ce que « in- » reste toujours identique ?

.....

d) Qu'en est-il en allemand ?

Mot	Mot signifiant le contraire
glücklich	

l'anglais et de l'italien ; l'avant-dernière question de cette activité demande de définir les préfixes [a-], [in-] et [un-], puis de les comparer.

Dans le volume de 10e année, le lien thématique entre les quatre séquences est plus serré : après l'introduction qui se focalise sur l'urbanisation du canton de Neuchâtel aujourd'hui et à l'époque romaine ainsi que sur les voies de communication et les cartes, il est question de la ville : le forum /l'agora, ses bâtiments et fonctions ; l'habitat ; la santé ; les divertissements. Chaque séquence comporte des rubriques qui permettent de présenter la thématique sous divers aspects : des témoignages archéologiques – des sites neuchâtelois, romands, suisses, italiens ou grecs –, des évocations littéraires antiques et, à nouveau, des considérations linguistiques. Comme dans le volume NEoLCA 9e, les activités linguistiques, relevant de la rubrique «Enrichissement du français», portent autant sur le français, langue de scolarisation (fig. 4 et 5) que sur d'autres langues (fig. 6) ; les faits linguistiques peuvent aussi être transmis par le biais de petits encadrés, dont certains sont intitulés «info-flash» (fig. 7), qui poussent à réfléchir sur l'étymologie et/ou la formation des mots (fig. 8).

FIGURE 4

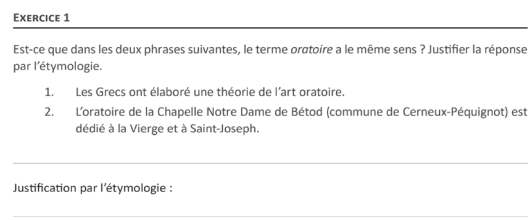

Exercice 1

Est-ce que dans les deux phrases suivantes, le terme *oratoire* a le même sens ? Justifier la réponse par l'étymologie.

1. Les Grecs ont élaboré une théorie de l'art oratoire.
2. L'oratoire de la Chapelle Notre Dame de Bétod (commune de Cerneux-Péquignot) est dédié à la Vierge et à Saint-Joseph.

Justification par l'étymologie :

Fig. 4, NEoLCA 10e, p. 70.
Cet exercice provient de la séquence α, consacrée au forum/agora, à ses bâtiments et fonctions, et de la rubrique intitulée «Enrichissement du français». Le forum étant le lieu où s'exprimaient souvent les orateurs, les pages qui précèdent la rubrique «Enrichissement du français» traitent du métier d'orateur, ce qui permet de passer, pour la rubrique citée, à divers verbes latins traduisant l'idée d' «exprimer par la parole», aux différences de sens et d'utilisation, à leur utilisation à travers le temps et aux glissements de sens qu'ils ont subis, finalement aux termes français qui en sont issus. Ici, il s'agit de termes dérivés d'*orare*.

FIGURE 5

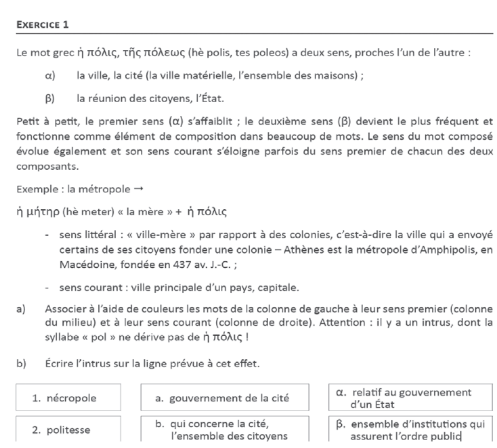

Exercice 1

Le mot grec ἡ πόλις, τῆς πόλεως (hè polis, tes poleos) a deux sens, proches l'un de l'autre :

α) la ville, la cité (la ville matérielle, l'ensemble des maisons) ;

β) la réunion des citoyens, l'État.

Petit à petit, le premier sens (α) s'affaiblit ; le deuxième sens (β) devient le plus fréquent et fonctionne comme élément de composition dans beaucoup de mots. Le sens du mot composé évolue également et son sens courant s'éloigne parfois du sens premier de chacun des deux composants.

Exemple : la métropole →

ἡ μήτηρ (hè meter) « la mère » + ἡ πόλις

- sens littéral : « ville-mère » par rapport à des colonies, c'est-à-dire la ville qui a envoyé certains de ses citoyens fonder une colonie – Athènes est la métropole d'Amphipolis, en Macédoine, fondée en 437 av. J.-C. ;
- sens courant : ville principale d'un pays, capitale.

a) Associer à l'aide de couleurs les mots de la colonne de gauche à leur sens premier (colonne du milieu) et à leur sens courant (colonne de droite). Attention : il y a un intrus, dont la syllabe « pol » ne dérive pas de ἡ πόλις !

b) Écrire l'intrus sur la ligne prévue à cet effet.

1. nécropole	a. gouvernement de la cité	α. relatif au gouvernement d'un État
2. politesse	b. qui concerne la cité, l'ensemble des citoyens	β. ensemble d'institutions qui assurent l'ordre public

Fig. 5, NEoLCA 10e, p. 129.
Cet exercice provient de la séquence β, consacrée à l'habitat antique, et de la rubrique intitulée «Enrichissement du français». L'objectif de cette activité est d'attirer l'attention sur deux faits linguistiques : a) le procédé de la composition, qui permet de former un nouveau mot par l'association de deux mots ; b) le glissement de sens subi par le mot composé au fil de son utilisation.

Du point de vue historique et culturel, l'élève apprend à tenir compte du lien étroit entre langue et culture d'une part, entre le quotidien actuel et le passé de l'autre.

FIGURE 6

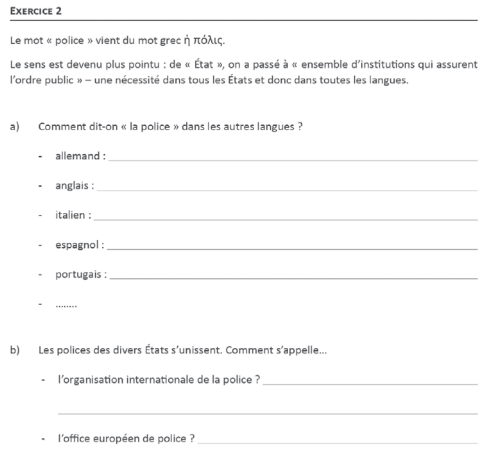

Exercice 2

Le mot « police » vient du mot grec ἡ πόλις.

Le sens est devenu plus pointu : de « État », on a passé à « ensemble d'institutions qui assurent l'ordre public » – une nécessité dans tous les États et donc dans toutes les langues.

a) Comment dit-on « la police » dans les autres langues ?

- allemand : _____
- anglais : _____
- italien : _____
- espagnol : _____
- portugais : _____
- .....

b) Les polices des divers États s'unissent. Comment s'appelle...

- l'organisation internationale de la police ? _____
- l'office européen de police ? _____

Fig. 6, NEoLCA 10e, p. 130.
Cet exercice, qui suit l'exercice de la fig. 5, prend en considération le même terme d'origine grecque dans le cadre d'une activité plurilingue, tout en rappelant le phénomène du glissement de sens et le procédé de la composition de mots.

FIGURE 7

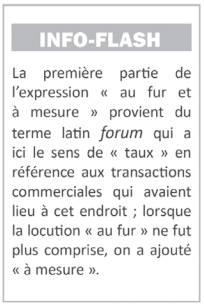

INFO-FLASH

La première partie de l'expression « au fur et à mesure » provient du terme latin *forum* qui a ici le sens de « taux » en référence aux transactions commerciales qui avaient lieu à cet endroit ; lorsque la locution « au fur » ne fut plus comprise, on a ajouté « à mesure ».

Fig. 7, NEoLCA 10e, p. 25.
Cet encadré «info-flash» se trouve dans la séquence α, consacrée au forum/agora, à ses bâtiments et fonctions, et dans la rubrique des témoignages archéologiques. Il attire l'attention sur l'étymologie d'une expression française et la stratégie mise en place par les locuteurs au moment où elle ne fut plus comprise : la répétition du terme désormais incompris à l'aide d'un synonyme explicatif.

FIGURE 8

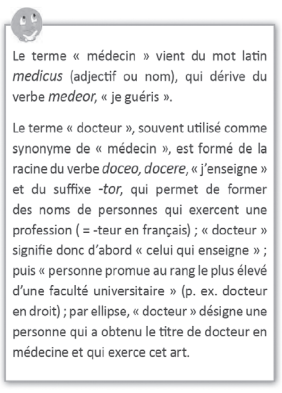

Le terme « médecin » vient du mot latin *medicus* (adjectif ou nom), qui dérive du verbe *medeor*, « je guéris ».

Le terme « docteur », souvent utilisé comme synonyme de « médecin », est formé de la racine du verbe *doceo, docere*, « j'enseigne » et du suffixe *-tor*, qui permet de former des noms de personnes qui exercent une profession (= -teur en français) ; « docteur » signifie donc d'abord « celui qui enseigne » ; puis « personne promue au rang le plus élevé d'une faculté universitaire » (p. ex. docteur en droit) ; par ellipse, « docteur » désigne une personne qui a obtenu le titre de docteur en médecine et qui exerce cet art.

Fig. 8, NEoLCA 10e, p. 137. Cet encadré se trouve dans la séquence γ, consacrée à la santé, et dans la rubrique des témoignages archéologiques. Il attire l'attention sur l'étymologie de deux termes, la composition de l'un d'eux, le sens d'un suffixe très usité, le glissement de sens consécutif à une ellipse de langage. En d'autres termes, cet encadré aborde plusieurs points déjà évoqués dans les pages précédentes des deux volumes : l'étymologie, la formation de mots, le glissement de sens.

2.3. Implications sur l'apprentissage linguistique des élèves

Il est possible de conclure des pages précédentes que les implications de la discipline NEoLCA sur l'apprentissage linguistique des élèves, tant dans la langue de scolarisation

que dans les langues apprises à l'école, sont nombreuses et d'ordres divers. La catégorisation qui suit est une modélisation parmi d'autres, orientée sur une «plus-value» dans la perspective de l'élève.

- Du point de la vue de la compétence linguistique quotidienne de la langue de scolarisation et de langues étrangères, le recours fréquent à l'étymologie, que ce soit par le biais de mécanismes comme la dérivation et la composition ou de phénomènes tels que le glissement de sens, permet à l'élève d'accroître son lexique et sa maîtrise des sens et de l'orthographe.
- Du point de vue métalinguistique, l'élève apprend à considérer les langues dans leurs rapports intralinguistiques et interlinguistiques[3]. De fait, les réflexions sur les mécanismes susmentionnés appliquées à la langue de scolarisation, mais aussi aux autres langues apprises à l'école ou présentes en classe, permettent à l'élève tant d'ordonner et de systématiser ses connaissances et stratégies et donc d'accroître son répertoire linguistique et plurilingue rétrospectif (c'est-à-dire le répertoire linguistique propre à l'élève qu'il apporte en salle de classe et qui repose sur les connaissances dans la langue de scolarisation et en plusieurs langues qu'il possède déjà sans pour autant les connecter entre elles) que de construire son plurilinguisme prospectif (c'est-à-dire les connaissances qu'il acquerra dans la langue de scolarisation et en plusieurs langues et qu'il interconnectera)[4].
- Du point de vue historique et culturel, l'élève apprend à tenir compte du lien étroit entre langue et culture[5] d'une part, entre le quotidien actuel et le passé de l'autre.

Conclusion

Certes, comme j'espère l'avoir démontré au fil des pages précédentes, la discipline NEoLCA permet au latin et au grec de contribuer à l'éducation des élèves au plurilinguisme, transcrivant par là les thèses de la *Déclaration de la CIIP relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande du 30 janvier 2003*, citées en ouverture de cet article. Mais peut-être que l'impact de cette discipline ira même un peu plus loin et exercera-t-il un effet non seulement sur les connaissances et les compétences des élèves, mais aussi sur leur imaginaire, en modifiant l'image si fréquente du latin et du grec, celle de deux langues déconnectées du quotidien et dont l'étude serait donc inutile.

3 Ne visant pas la communication immédiate et n'étant donc pas dans l'obligation de devoir traiter un nombre précis de faits linguistiques au service de la communication, le cours de NEoLCA fournit maintes occasions pour la réflexion métalinguistique plurilingue, cf. Wirth, Seidl & Utzinger, 2006: 13.

4 Pour les notions de « plurilinguisme rétrospectif » et « plurilinguisme prospectif », appliquées ici aussi à la langue de scolarisation, cf. Hufeisen & Neuner, 2004: 15.

5 Pour la notion de « langue et culture » ou « langue-culture », cf. Beacco, 2011, Spaëth, 2014, notamment p. 5, où elle cite Benvéniste : « la langue contient la société ».

Bibliographie

Beacco, J.-Cl. (2011). Conceptualiser les savoirs en didactique des langues et des cultures. In: Ph. Blancher, P. Chardenet, P. (éd.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures.* Paris : Édition des archives contemporaines, pp. 31-40.

Fidanza, C., Kolde, A.-M. (2018). *NEoLCA, Langues et Cultures de l'Antiquité. Préambule à l'attention de l'enseignante et de l'enseignant.* Neuchâtel : SEO.

Fidanza, C., Kolde, A.-M. (2017). *NEoLCA, Langues et Cultures de l'Antiquité, 10e année.* Neuchâtel : SEO.

Fidanza, C., Kolde, A.-M. (2016). *NEoLCA, Langues et Cultures de l'Antiquité, 9e année.* Neuchâtel : SEO.

Hufeisen, B., Neuner, G. (2004). *Le concept de plurilinguisme – Apprentissage d'une langue tertiaire – l'allemand après l'anglais.* Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.

Spaëth, V. (2014). *Le concept de "langue-culture" et ses enjeux contemporains dans l'enseignement/apprentissage des langues.*

Wirth, Th., Seidl, C. & Utzinger, C. (2006). *Sprache und Allgemeinbildung. Neue und alte Wege für den alt- und modernsprachlichen Unterricht am Gymnasium. Zürich* : Lehrmittelverlag des Kantons Zürich.